

CONCOURS J. M. FORTIER

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le programme d'un concours offert à la jeunesse studieuse par M. J. M. Fortier. Ce programme est définitif et remplace celui publié précédemment par nos confrères de la presse quotidienne. Il a été reconnu, en effet, que, parmi les questions proposées à l'étude des divers concurrents, il en était auxquelles il était difficile de répondre, la seule bibliothèque ouverte au public montréalais n'offrant pas les ressources nécessaires pour faire un travail appuyé sur des chiffres, comme le demandait en réalité le premier projet.

Du programme définitif on a enlevé tout ce qui se rattachait à la statistique. Tout en forçant néanmoins les concurrents à étudier et à pénétrer aussi avant que possible dans l'étude des questions économiques, l'auteur du projet de concours s'adresse surtout à l'intelligence et au jugement de la jeunesse studieuse.

Les questions sont nombreuses, trop nombreuses peut-être pour le temps accordé aux concurrents, car il faut bien noter que ceux qui pourront étudier ces questions et les traiter utilement ont d'autres travaux; ce sont surtout les étudiants et les employés qui, par leur âge—puisque le concours est pour les jeunes—et leur profession ont intérêt à pénétrer dans le domaine des questions économiques. Cette étude peut leur être d'un grand secours pour l'avenir, sans égard à la valeur des prix réservés aux vainqueurs.

Peut-être même beaucoup de ceux qui sont qualifiés pour prendre part à ce concours, trouveront-ils, en se livrant à l'étude des questions proposées, la voie qui devra les conduire au succès et à la fortune.

Parmi les jeunes qui sont actuellement dans le commerce ou l'industrie, il en est beaucoup pour qui la seule lecture du programme qu'on va lire sera toute une révélation. Elle les fera réfléchir, leur montrera combien mince est le bagage qu'ils ont emporté du collège. Ils verront qu'au point de vue des affaires et des questions économiques, en général, ils ont tout à apprendre et à étudier.

Qu'ils ne s'arrêtent donc pas et qu'ils attaquent bravement l'étude de l'économie politique, étude attrayante s'il en fût. Ils trouveront bientôt la récompense de leurs efforts dans leur propre satisfaction et dans le succès que leur vaudra

l'application pratique des théories qu'ils auront approfondies.

Nous félicitons M. J. M. Fortier de l'initiative qu'il a prise et nous exprimons l'espoir que son exemple sera suivi par ceux à qui la fortune permet de ces générosités avantageuses à la jeunesse et fécondes en résultats. De tels concours ne peuvent qu'élever le niveau intellectuel et moral de ceux qui y prennent part. Bien que, parmi les concurrents, il n'y ait que peu de lauréats, les vaincus seront encore vainqueurs, car ils auront soulevé un coin du voile qui leur cachait la science ou une partie de la science de la carrière qu'ils ont embrassée :

CONCOURS OUVERT A LA JEUNESSE DE LA PUISSANCE DU CANADA

Thèse sur le meilleur budget pour développer les ressources du pays et répandre la prospérité dans toutes les classes

Trois prix sont offerts: le premier, \$200; le second, \$75; le troisième, \$25.

Pour la composition du projet le plus favorable à la situation économique du Canada.

PROJET AMENDÉ

1o Faire une revue succincte de la situation économique des principales nations d'Europe et d'Amérique: Angleterre, France, Allemagne, Belgique, Etats-Unis, etc., indiquer les périodes de prospérité et de marasme, sous quel régime fiscal ces périodes se sont produites.

2o Etudier si les périodes de prospérité et de marasme, ou les changements de régime fiscal correspondent avec l'accroissement et la diminution de l'émigration et aussi avec le degré d'accroissement de la population restant dans ses foyers.

Citer les autorités.

3o Quel effet le régime fiscal peut-il avoir sur l'activité de l'esprit inventif des peuples industriels?

4o Vaut-il mieux protéger les produits de l'industrie manufacturière plutôt que les produits du sol? Indiquer les produits du sol qu'il faudrait protéger, et spécialement ceux qui servent de matière première à l'industrie.

5o Indiquer les produits du pays que l'on pourrait substituer dans l'industrie, aux produits importés.

6o La protection ou le libre échange doivent-ils être permanents ou temporaires et s'adapter aux changements économiques qui peuvent se produire? Indiquer ce qui a été fait à ce sujet dans les autres pays.

7o Doit-on protéger également, si l'on adapte la théorie protectionniste:

a. Le producteur de la matière première.

b. L'industriel qui en fait une marchandise.

c. Celui qui façonne cette marchandise pour la consommation.

7o (bis) L'effet de la protection est-il nécessairement de rendre les produits plus chers pour le consommateur, et la prospérité du consommateur dépend-elle uniquement du bon marché de ce qu'il consomme?

8o La protection doit-elle être plus

élevée pour les articles de luxe, à l'usage des riches consommateurs, que pour les articles à l'usage des pauvres gens; citer quelques articles sur lesquels on pourrait faire cette distinction et l'écart qui devrait exister entre les droits sur les uns et sur les autres.

Etudier à ce point de vue spécial les droits à établir sur le tabac, le lin, le chanvre, le fer, le sucre la pulpe, le sel, la laine, les peaux, les bois, les produits de la ferme et des jardins, &c.

9o Rechercher parmi les produits que nous sommes obligés d'importer, quels sont ceux que nous pourrions tirer de notre propre sol.

10o Est-il bon de protéger le travail national en empêchant l'émigration pauvre des pays d'Europe?

11o Trouverait-on dans un régime économique, ou dans une politique déterminée, le moyen d'arrêter l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis?

Les manuscrits devront être rentrés le 1er juillet, 1896, à l'adresse de J. M. FORTIER, No 151 rue St-Maurice, Montréal.

Ils ne devront porter qu'un nom de plume et un numéro.

Les écrits seront jugés par une commission composée d'hommes compétents, dont les noms seront publiés avant le 1er juillet.

POUR LES EPICIERS

Cette année le carême sera observé, dans le diocèse de Montréal, selon la coutume, c'est-à-dire sans les modifications que certaines rumeurs avaient mises en avant, il y a quelques mois. Nos amis les épiciers peuvent donc faire leurs approvisionnements en conséquence.

LES GRANDES STATIONS ELECTRIQUES

DE L'AVENIR

M. E. Hospitalier vient de publier dans *l'Industrie Electrique*, l'appréciation suivante sur l'avenir des stations électriques.

Malgré l'apparence prophétique du titre de cet article, aucune des expériences qui lui serviront de conclusion ne dépasse les résultats matériels et tangibles des progrès réalisés pendant ces dernières années dans le domaine électrique, grâce à l'alliance parfaite dont, depuis une quinzaine d'années, la science et la pratique donnent un heureux et un unique exemple. Notre but est de rapprocher les progrès du transport de l'énergie électrique de ceux de la traction, et de tirer de ce rapprochement des conséquences plus que consolantes pour l'avenir de l'industrie que nous avons pour mission de défendre.

En matière de transport d'énergie à distance, et malgré l'opposi-